



# HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 23 avril 2021

Mme VALDENNAIRE Sylviane, Maire.  
Ms VERBAERE Ludovic, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,  
Adjoints.  
M. CLAUDEL Hubert, conseiller délégué  
Mmes Ms DAVAL Jean-Luc, LAMBERT Myriam, MORITZ Marie-Hélène,  
GALMICHE Daniel, HELLE Evelyne, conseillers municipaux.  
Absente : Mme PEREAUX Laurence

Mme HELLE Evelyne a été nommée secrétaire de séance.

### **Délibération 3-2021/04/122 : Réfection de l'ouvrage d'art - route de la Côte Renard au lieu dit La Pile : Choix de l'entreprise :**

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre de la réalisation des travaux de réfection de l'Ouvrage d'Art – route de la côte Renard, au lieu dit « La Pile », la commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'Agence Départementale INGENIERIE 70 afin d'accompagner la commune durant le déroulement du projet (études/consultation/travaux) par délibération 3-2021/03/115 du 22 mars 2021.

Suite à la consultation des entreprises, Madame le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par INGENIERIE70 pour le compte de la commune.

Il en ressort que l'offre de l'entreprise PEDUZZI située à SAINT AMÉ, est l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères du règlement de consultation.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, par  
VOIX POUR : 9 CONTRE : 1 Abstention : 0

- APROUVE le choix de l'entreprise PEDUZZI comme attributaire du marché pour un montant de 54 782,00 € HT. soit 65 738,40 € TTC.
- AUTORISE Madame le Maire à signer le marché relatif aux travaux de réfection de l'Ouvrage d'Art – route de la côte Renard, au lieu dit « La Pile », conclu avec l'entreprise PEDUZZI ainsi que tous les documents s'y rapportant.

### **Questions diverses :**

- Pavoisement le 25 avril 2021 et lecture du message de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.
- Information de l'Audit des bâtiments communaux le 28 avril 2021.

Vu pour être affiché le 30 avril 2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 26 avril 2021

Le Maire,  
**Sylviane VALDENNAIRE**  
*Sylviane Valdennaire*